

L'enseignement de la version sociologique

Solange Vouvé

Volume 33, numéro 2, juin 1988

L'enseignement de la traduction au Canada — Teaching Translation
in Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/004580ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/004580ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vouvé, S. (1988). L'enseignement de la version sociologique. *Meta*, 33(2), 245–252. <https://doi.org/10.7202/004580ar>

L'ENSEIGNEMENT DE LA VERSION SOCIOLOGIQUE

SOLANGE VOUVÉ
Université Laval, Québec, Québec

Mon propos, dans les pages qui vont suivre, n'est pas de traiter en profondeur de la pédagogie de la version sociologique. Après tout, l'enseignement d'une spécialité diffère-t-il profondément de l'enseignement d'une autre, à part peut-être la version technique ? Du moment que nous abandonnons le domaine de la version générale et abordons un champ où *une* terminologie est nécessaire, l'approche devrait être sensiblement la même, qu'il s'agisse de traduction juridique, économique, sociologique ou médicale. Non, ce que je souhaite exposer ici, c'est la façon dont on peut se servir d'un cours de « version spécialisée » pour donner une méthodologie de la traduction à des étudiants qui ne savent pas toujours appliquer d'un cours à l'autre les notions générales qu'ils apprennent à propos de la traduction ou de la correction d'un texte : j'ai vu tout récemment des étudiants soigneusement vérifier la graphie de noms russes pour un texte, après que le professeur eut mentionné la nécessité de le faire, puis dans le travail suivant, laisser à tous les noms arabes l'orthographe du texte anglais.

Depuis bien des années j'enseigne — et je vois enseigner autour de moi — la traduction « sur le tas ». On devient traducteur en traduisant, voilà le principe qui semble guider les professeurs. Or, il est évidemment indispensable de travailler sur des textes qui présentent des difficultés plus ou moins grandes, des textes aussi variés que possible du point de vue du sujet, du vocabulaire, du style, etc. Mais est-ce suffisant pour donner à l'étudiant les fondements d'une méthode solide, sur laquelle il puisse s'appuyer pendant ses études, mais aussi par la suite, quand il travaillera dans un bureau et surtout s'il fait de la pige à domicile, privé de contacts avec des collègues ?

Ayant la responsabilité du cours de version sociologique, qui se donne en général au quatrième semestre de la scolarité du baccalauréat en traduction, j'ai décidé de tenter l'expérience et de voir si, au lieu d'un cours dont les trois heures se passeraient à traduire, il ne serait pas possible d'avoir une heure de cours magistral et deux heures de travaux pratiques qui permettraient d'appliquer les notions apprises de façon plus systématique et plus théorique.

Quel devrait donc être le contenu du cours ? Quelle place devrait-il faire — s'il doit en faire une — à l'enseignement de la sociologie ? Faut-il tenter un survol de tout ce que peut recouvrir la notion de sociologie, ou délimiter des domaines d'étude bien précis ? Faut-il un cours magistral qui tienne compte avant tout du « sociologique » ou fallait-il plutôt privilégier le côté « version » ? Autant de problèmes qu'il a fallu résoudre avant d'établir le « menu » du cours.

Il a d'ailleurs été relativement facile de répondre à ces questions : il ne s'agit pas de former des sociologues, mais des traducteurs qui, devant des textes d'orientation sociologique comprendront ce dont il s'agit, sauront comment doit s'articuler le texte en français par rapport à la cohésion interne du texte anglais, souvent non marquée, qui auront à leur disposition l'essentiel de la terminologie et sauront où aller chercher la documentation nécessaire. Il s'agit aussi — et peut-être avant tout, dans mon esprit — de former des traducteurs qui sauront appliquer à n'importe quel domaine certaines — sinon

la majorité — des notions apprises dans ce cours. Et, plutôt que d'explorer au hasard le très vaste domaine de la sociologie, de choisir les quelques sous-domaines qui seraient les plus utiles à des traducteurs professionnels, qu'ils travaillent dans le secteur public ou dans l'entreprise privée. Après avoir étudié la liste des ministères provinciaux et fédéraux, et envisagé ce qu'on pouvait demander aux traducteurs dans l'entreprise privée, mise à part la spécialité proprement dite de la firme (matériaux de construction, produits pharmaceutiques, aluminium, etc.), j'ai choisi les domaines suivants :

- ◆ délinquance
- ◆ famille
- ◆ travail
- ◆ autochtones
- ◆ écologie

ce dernier secteur non pour sacrifier à la mode, mais parce qu'il se publie beaucoup d'articles sur le sujet, parce que l'environnement au travail devient de plus en plus important et parce que la terminologie et les concepts sont relativement nouveaux. J'ai toutefois pris contact avec un professeur du Département de sociologie de l'Université Laval, pour lui demander son avis, et il m'a suggéré d'ajouter un secteur qui a pris beaucoup d'ampleur au Québec depuis quelques années : la sociologie de la santé. Cela faisait trop pour la durée du cours et, estimant que la délinquance pouvait sans doute entrer dans le cadre du cours de version juridique, j'ai remplacé ce thème par la santé. Le choix des autres domaines a paru s'imposer au sociologue tout comme au professeur de version.

Reste donc à déterminer la place de l'enseignement théorique et son partage entre *version* et *sociologie*. Après bien des hésitations, j'en suis venue à la décision suivante : enseigner surtout l'élément version dans l'heure du cours magistral, et puisqu'il s'agit de traducteurs de textes sociologiques et non de sociologues, enseigner les grandes notions indispensables sur le travail, la famille, etc. et la terminologie qui les concerne à partir de textes soigneusement choisis et du vocabulaire qu'on y rencontre : d'abord un texte relativement général, puis un texte plus spécialisé. Si possible, une fois de temps en temps, un article où se recoupent les notions de deux ou trois sous-domaines : pourquoi pas la santé dans les familles d'autochtones, ou écologie du travail ?

L'évaluation des étudiants se fait de la façon suivante : deux travaux, deux tests, un travail de recherche terminologique. Pour les tests, je m'efforce de donner des textes où l'on peut trouver — au besoin introduire... — les problèmes vus en cours magistral. Pour la recherche terminologique, les étudiants peuvent choisir celui des cinq domaines qui les intéresse le plus. Au début du semestre, ils reçoivent une feuille qui donne très précisément les consignes voulues :

1. Justification du domaine choisi (intérêt personnel, ouvrage intéressant, stage professionnel qui leur a déjà donné des notions dans ce domaine). Il ne s'agit pas d'un long exposé, mais d'une brève explication qui les oblige à préciser leur pensée et à RÉDIGER.
2. Relevé de vingt termes dans un ouvrage qu'ils auront choisi eux-mêmes. Justification du choix des mots.
3. Fiches terminologiques avec toutes les références voulues.

Au même moment, je leur donne également une bibliographie comprenant une liste d'ouvrages généraux sur la sociologie, des ouvrages récents concernant nos cinq domaines, des dictionnaires spécialisés. Certains de ces ouvrages sont en anglais, d'autres en français. Il ne s'agit pas pour eux de tous les lire, encore qu'il leur soit recommandé de se plonger dans les ouvrages marqués d'un astérisque, mais bien de savoir où puiser lors de leurs recherches. J'ajoute à cela une feuille concernant la création d'un *fichier méthodologique* qui pourra leur servir pour tous les genres de traduction et qu'ils pourront gros-

sir de notions puisées dans d'autres cours : sur ces fiches, on pourra entrer des précisions sur le choix du vocabulaire, sur la façon de traduire des textes argumentatifs, sur l'articulation du discours, etc. Restait donc à choisir le contenu et la forme du cours magistral. J'ai décidé de commencer par apprendre aux étudiants à lire un texte, sans doute parce qu'une part importante de ma recherche porte sur l'analyse de discours, mais aussi parce que trop de nos futurs traducteurs se précipitent sur les deux cent cinquante mots qu'ils ont à traduire et commencent à feuilleter leurs dictionnaires avant même de s'interroger sur le texte.

Qu'est-ce que je leur demande de faire, quand je les prie de LIRE le texte et de l'analyser rapidement ? Simplement de se livrer à un certain nombre de *choix* : quel est le but que se propose le texte qu'ils ont sous les yeux : exposer, persuader, plaider, convaincre, soulever la polémique, proposer une solution ? Et ce texte s'adresse-t-il à des spécialistes, aux autorités en place, au grand public ? Fait-il appel à l'intellect ou à l'affectivité du lecteur ? Comment l'argumentation se développe-t-elle ? L'auteur se veut-il objectif et détaché, ou bien est-il totalement impliqué dans une « cause » ? La sociologie est une science, mais une science humaine qui, en dépit de la large place qu'elle fait aux statistiques, fait aussi appel, parfois aux émotions. Peut-on présupposer que le lecteur de la traduction a un « savoir pertinent » suffisant, pour emprunter l'expression de M. Lederer, ou bien va-t-il falloir rajouter ici ou là une note, une précision qui permettront au lecteur de s'y retrouver ? Quel vocabulaire l'auteur a-t-il choisi, intellectuel ou affectif selon la terminologie de Vinay et Darbelnet ? Je donne l'exemple, à ce moment-là, avec deux pages à l'appui, d'un ouvrage sur l'enfance maltraitée et la famille, ouvrage américain qui a été traduit et publié récemment en France : quand on lit cet ouvrage, sans penser à l'original, on le trouve « bien traduit » et facile à lire. Mais quand on compare les deux livres, on se rend compte que les auteurs américains ont choisi une approche tout à fait dénuée de sentimentalité, avec tout le recul voulu pour ne pas céder au sensationnalisme à bon marché. Le texte français, lui, est beaucoup plus affectif et ne « dit » pas tout à fait la même chose à cause du choix du vocabulaire et de la façon dont s'articule le discours.

Tout cela ne doit pas prendre beaucoup de temps, avec un peu d'habitude, et si on utilise cette technique à propos d'un texte sur la sociologie de la famille, il est facile de montrer aux étudiants que, pour tout texte non totalement technique, soit tout texte où est présente une certaine discursivité, il est bon de se livrer à pareille analyse, qu'il s'agisse d'un éditorial, d'un discours, ou d'une annonce publicitaire. Car c'est là une des visées primordiales de ce cours, je le rappelle, que de donner, à propos d'un texte spécialisé, une méthode qui va pouvoir s'appliquer à un grand nombre de domaines. À la fin de cet exercice de lecture, nous faisons un grand tableau qui résume plus ou moins les options qui se dégagent de cette première approche. Par exemple :

- ◆ *But du texte* : donner les résultats d'une recherche ;
- ◆ *Public* : article tiré d'une revue américaine de sociologie, donc destiné à un public spécialisé ;
- ◆ *Articulation* : très claire en dépit d'une absence d'articulation en anglais... il faudra y suppléer en français ;
- ◆ *Vocabulaire* : très peu affectif ; peu de termes purement « sociologiques ». Beaucoup de termes de statistique.

Cela fait, nous allons commencer l'étude des différentes parties des textes. Je dis bien des textes, car je procède par étapes : comment commence un article de sociologie ? J'apporte quelques textes, qui portent sur les cinq domaines, écrits directement dans les deux langues. Je refuse, pour commencer, les traductions, car je veux que nous observions la démarche du sociologue lorsqu'il écrit dans sa propre langue. Comment

amorce-t-il son texte, y a-t-il des règles qui peuvent se dégager de nos lectures ? Entre-t-on d'emblée dans le sujet ou y a-t-il justification, présentation, description de ce qui va se voir plus loin ? Le discours est-il assertif, commence-t-il par une déclaration, etc. ? Au cours des deux heures de travaux pratiques on aborde la traduction de quelques-uns de ces débuts de texte, et au besoin on fait les recherches terminologiques qui s'imposent.

C'est à peu près à ce moment-là du trimestre que se situe la remise du premier devoir par les étudiants. Ils ont environ deux cents mots à traduire, mais ce n'est pas là tout ce qu'ils ont à faire. Ils doivent commencer par une brève analyse du texte qui, lui, est beaucoup plus long que le fragment sur lequel ils travaillent, afin de leur fournir tout le contexte dont ils peuvent avoir besoin. Ils doivent repérer le but du texte, son destinataire, le vocabulaire, et analyser plus à fond le passage à traduire (début d'un article). Cela fait, l'étudiant doit justifier le vocabulaire sociologique et les tournures particulières qu'il a pu adopter : ouvrages consultés, choix entre plusieurs possibilités, raisons, etc. Bien entendu, dans les trois ou quatre séances de travaux pratiques qui précèdent la remise du devoir, nous avons procédé à ce genre de travail sur des textes en général préparés par les étudiants — du moins on ose l'espérer...

Les deux heures de travaux pratiques servent également à donner de grandes notions sur le domaine (hélas, pas assez approfondies, faute de temps, il faut s'en remettre à l'étudiant et espérer qu'il lira les ouvrages de base sur le sujet) à partir du texte à traduire : par exemple, à propos d'un texte sur l'alcoolisme et le travail (tiré de l'*American Sociological Review*, donc destiné à des spécialistes), on peut parler de la sociologie de la santé, de son développement relativement récent, de la place importante qu'on lui a faite au Québec, des mesures qui ont été prises et des ouvrages qui ont été publiés sur le sujet. Puis on fait un relevé des termes plus « techniques », etc. On parlera de l'écologie à propos d'un autre article et ainsi de suite. On peut ainsi travailler sur les cinq domaines et comparer les débuts d'articles, puis les traduire. Le fait que la plupart de ces articles comportent des références soit dans le texte, soit sous la forme de notes infrapaginales, et des citations, permet d'apprendre aux étudiants comment se font les références en français, comment vérifier une bibliographie (les ouvrages ont-ils été traduits, sous quel titre et chez quel éditeur ?) Les citations viennent-elles des traductions, ou bien sont-elles traduites par l'étudiant ? Au besoin je vais un peu plus loin et par exemple, j'apporte un ouvrage et sa traduction : *The Aquarian, Conspiracy* me permet de montrer, par exemple, que *les Enfants du Verseau* offre au lecteur francophone une traduction assez fidèle de l'américain, pour ce qui est du texte, mais une véritable adaptation, en fonction de lecteurs *européens*, des notes bibliographiques. On y a en effet substitué des sociologues français aux auteurs américains non traduits, en choisissant soigneusement le degré de spécialisation des ouvrages indiqués. Bien entendu, j'en profite pour montrer que cela peut se faire dans n'importe quel type de traduction pourvu qu'il y ait accord entre l'auteur, l'éditeur et le traducteur, et pour indiquer qu'il y aurait sans doute lieu de constituer une fiche méthodologique à ce sujet.

Lorsque nous abordons le texte à traduire proprement dit, nous pouvons remarquer, comme cela a été le cas dans l'article sur l'alcoolisme mentionné plus haut, qu'il commence par une assertion qui laisse peu de place à la contradiction, et que cela va déterminer le ton de l'article tout entier. C'est important, car l'alcoolisme est un thème qui pourrait faire place à l'affectivité, au plaidoyer, à un appel à des mesures quelconques. Il n'en sera rien tout au long de cet article, ce seront des faits, des statistiques, des remarques détachées impliquant un recul voulu.

Au besoin, s'il y a des problèmes de compréhension dus à la structure plus qu'au vocabulaire, nous paraphrasons en anglais et en français, méthode que j'applique souvent dans mes propres traductions, pour être sûrs que nous avons bien perçu le sens de

la phrase. En général, il suffit de deux ou trois suggestions et le tour est joué. Dans le texte dont je parle, on s'aperçoit tout de suite qu'il y a de nombreuses références à des organismes américains : faut-il traduire ? faut-il expliquer ? que doit-on penser de la fameuse « Note du traducteur » ? Et pourquoi y a-t-il un certain nombre de mots et expressions entre guillemets ? Que faut-il en faire ?

Si nous nous apercevons que prédomine le « jargon » sociologique, nous faisons le relevé des termes qu'il faut vérifier dans des dictionnaires spécialisés (rappel aux étudiants du fichier terminologique personnel qu'ils sont censés alimenter — sinon créer !)

On s'aperçoit vite que le vocabulaire est relativement peu compliqué dans le début d'un article, et une fois vérifié si les articles cités en référence et dont les coordonnées bibliographiques sont à la fin de l'article ont déjà paru en français (ou du moins, le temps manquant, les indications nécessaires à cette recherche ayant été données et notées), on traduit.

Après avoir travaillé sur un « texte santé », on prend rapidement, en y appliquant le même procédé, un « texte travail », un « texte famille », ou écologique, toujours en se bornant au début du texte. Il faut bien entendu éviter la confusion des notions, mais c'est à l'étudiant qu'il incombe, grâce à des notes prises de façon plus systématique que ce qu'ils font d'habitude, de se créer deux sortes de sous-dossiers : les uns méthodologiques : début, articulation, conclusion, etc., et les autres terminologiques : santé, travail, famille, autochtones, écologie. Leur apprendre ainsi à ordonner leurs connaissances me paraît rendre un véritable service à de futurs traducteurs qui n'ont pas toujours, au départ, conscience de la rigueur intellectuelle qui doit être la leur.

Lorsqu'il me semble que la méthode est bien comprise, que la lecture analytique est devenue une habitude — ou presque... — nous passons à l'articulation du texte. Voilà déjà plusieurs années que je travaille, dans le cadre d'un séminaire de deuxième cycle et dans mes recherches personnelles, sur l'articulation du discours. Dans un séminaire de linguistique différentielle, il est possible de consacrer tout le temps voulu aux analystes du discours, Charaudeau, Ducrot, Roulet *et al.* et de voir comment on peut appliquer leurs théories à une analyse différentielle des textes anglais et français, chaque participant étudiant de plus près un articulateur ou un connecteur. Il est loin d'en être ainsi dans le cours de version sociologique dont le contenu, nous le voyons, est chargé. Toutefois, il est possible d'y consacrer un plus grand nombre d'heures qu'à l'introduction ou à la conclusion, qui posent relativement peu de problèmes. L'utilité de cet exercice est indéniable. Un professeur de sociologie de Laval m'a signalé la difficulté qu'ont parfois certains de ses étudiants à lire des articles et ouvrages en anglais, parce que ces derniers ne se déroulent pas selon l'articulation logique explicite à laquelle les auteurs français (qu'on songe à Durkheim) les ont habitués ; ils ne sont pas familiers avec le concept de *textual cohesion* et ont du mal à suivre un discours argumentatif qui semble camoufler son argumentation en omettant les articulateurs omniprésents en français. J'étais persuadée de l'existence du problème que pose l'articulation du discours et cela m'a poussée à augmenter la part que je lui fais dans un autre cours, Grammaire différentielle et stylistique comparée, qu'ont en général déjà suivi les étudiants avant le cours de sociologie, et j'y reviens de façon à la fois plus approfondie et plus « appliquée ». Nous voyons d'abord l'articulation générale de l'article ou du fragment d'article, selon le but de l'article et aussi selon le public cible, car on peut voir facilement que le destinataire du texte détermine, dans une certaine manière, l'articulation plus ou moins explicite des idées : il n'y a qu'à comparer un article destiné à des scientifiques et un manuel conçu pour des étudiants de niveau collégial ; ce dernier comprend un nombre d'articulations logiques beaucoup plus considérable que l'article scientifique, et cela

même en anglais. L'article fait place à l'implicite, aux facultés de raisonnement du lecteur. Le manuel montre l'enchaînement.

Il faut ajouter que la traduction d'articulateurs explicites du genre *since, because, for, etc.*, qui paraît évidente à certains l'est beaucoup moins pour certains étudiants, à qui il faut montrer la différence entre cause et conséquence, ou concession et restriction. Nous voyons ensuite la liaison d'un paragraphe à l'autre : sont-ils juxtaposés, y a-t-il une transition, un lien explicite ? puis l'articulation des phrases à l'intérieur d'un paragraphe. Maintenant que nous comprenons l'enchaînement général des idées, nous devons décider s'il y a lieu de faire des ajouts en français, où et comment. Cela amène tout naturellement à une mise en garde : pas trop de zèle, de grâce, n'insérez pas, au début ou dans le corps de chaque phrase un puis, un donc, un toutefois, qui ne s'imposent pas et ne se trouveraient certainement pas là si le texte avait été rédigé directement en français. Et j'ai sous la main des articles de sociologues français pour convaincre les récalcitrants...

La conclusion logique de ce genre d'étude est évidemment un tableau des connecteurs, selon les relations qu'on veut établir, et dont j'ai vite fait de montrer qu'il s'applique à tout raisonnement, quelle que soit la nature du texte à traduire, compte tenu d'une certaine hiérarchie puisque quelques passages, descriptifs par exemple, seront moins articulés et de façon différente qu'un texte argumentatif qui tente de prouver quelque chose ou de réfuter un raisonnement. Si le temps le permet, on peut passer à une rapide typologie, purement opérationnelle et sans prétention d'exhaustivité, des différents discours, avec leurs grandes caractéristiques stylistiques.

Pour illustrer un peu ce que je viens de dire, je noterai ici qu'un paragraphe du texte sur l'alcoolisme dont j'ai déjà parlé à plusieurs reprises commence par « *We propose to examine the generalization thesis...* » qui selon moi, et pour des raisons d'ordre surtout stylistique, devrait commencer en français par « Nous nous proposons, *dans les pages qui vont suivre* (ou *dans le présent article*) », ce qui m'amène à traiter des ajouts et en même temps d'un problème d'ordre grammatical qui incite les étudiants qui n'ont pas très bien compris les différences entre les démonstratifs anglais et les démonstratifs en français à traduire un *This article* dans la première phrase d'un article par *Cet article*. Et je leur demande une fiche sur le sujet, quand ce ne serait que pour épargner la tension artérielle du réviseur qui n'arrête pas de corriger cette faute-là...

Nous consacrons donc un certain temps à travailler le développement du texte, et arrive le moment de remettre le deuxième travail, qui vient évidemment après un certain nombre de textes faits en classe. De nouveau les étudiants ont deux cents mots à traduire, pris dans un texte plus long, et dans le corps de l'article cette fois. Là encore, ils doivent faire précéder leur traduction d'une analyse du texte complet qui leur a été remis, avec insistance sur la façon dont tout le texte s'articule et surtout sur la façon dont s'enchaîne le passage à traduire avec ce qui précède, et la façon dont ces deux cents mots eux-mêmes sont articulés au niveau de la phrase. Ils finissent leur travail en fournissant une justification de leur terminologie et de leur choix.

Je le répète, en même temps que cette approche méthodologique dont je m'efforce de montrer qu'elle est applicable à la traduction en général, nous voyons les grandes notions des cinq domaines choisis et la terminologie élémentaire de ces secteurs, et nous faisons ensemble la traduction de textes dont le choix me demande de longues heures de comparaison et de délibération, car je veux qu'ils puissent offrir le maximum aux étudiants : idées, vocabulaire, analyse de texte, et qu'ils donnent lieu à l'élaboration de fiches méthodologiques et de fiches terminologiques.

Cette méthode d'enseignement me permet aussi d'aborder de nouveau des problèmes soulevés en grammaire différentielle, cours qui n'est pas réservé aux seuls tra-

ducteurs et où je ne peux pas toujours insister sur les points particulièrement importants pour eux : adjectifs de relation, formes verbales, démonstratifs, tour de présentation, et autres petits problèmes, jusqu'à ce que nous soyons prêts à élaborer une sorte de cadre, conceptuel et pratique à la fois, de la traduction sociologique, avec possibilité d'étendre les données acquises à toute opération traduisante. Mais avant d'en arriver là, il faut étudier comment se termine en général l'article ou l'ouvrage dont on a déjà étudié l'introduction et le développement. Il serait fastidieux pour le lecteur de revenir sur tous les détails d'une analyse dont le principe est similaire à ce que nous avons déjà fait pour le reste du texte. Disons seulement que le premier point est de déterminer — c'est-à-dire de faire déterminer par les étudiants — ce à quoi aboutit le texte : à montrer que les prémisses de l'article sont entièrement vérifiées et qu'il n'y a plus à y revenir, à faire ressortir la nécessité d'autres recherches, à prôner la prise de certaines mesures, etc. La façon d'articuler la conclusion au reste du texte, le choix, ici encore, des mots, va en dépendre.

Une fois que nous en sommes arrivés là, il faut montrer à l'étudiant qu'une synthèse est nécessaire après ce processus analytique : il faut qu'ils puissent, à présent, et de façon très rapide, dire, par exemple, qu'il s'agit d'un texte argumentatif qui s'articule logiquement sur une démonstration très précise et qui se termine sur des recommandations, dont le vocabulaire n'implique que peu de connaissances terminologiques, et qui s'appuie sur beaucoup de références ; ou encore qu'il y a là un texte descriptif, qui se borne à rapporter les diverses étapes d'une recherche, avec sondages et statistiques à l'appui, et qui fait appel à un vocabulaire précis ; ou finalement qu'on a affaire à un texte d'où la discursivité est presque totalement absente et dont les données sont plus énumérées que rapportées. Et ils doivent être en mesure de repérer rapidement les ouvrages de référence et dictionnaires qu'il leur faudra consulter. Tout ce travail, qui paraît très long quand on l'explique ainsi, ne doit pas prendre des heures : il s'agit plutôt de donner des grandes lignes et de permettre aux futurs traducteurs de développer des automatismes qui leur permettront d'aborder leur travail de façon réfléchie et méthodique, en sachant où ils vont.

Les trois grandes parties du texte une fois étudiées séparément ainsi, il faut bien entendu reprendre les textes afin de voir s'ils font un tout homogène et si les différentes parties sont bien liées entre elles. Après quoi il reste à savoir si l'on peut tirer des conclusions générales de tout ce qui a été vu, dit et appris en cours. À part les éléments purement matériels, dossiers et fichiers, à part la bibliographie et la façon de chercher les données techniques et terminologiques dont on peut avoir besoin quand on traduit dans un domaine dit « spécialisé », peut-on construire un cadre qui renfermera structure, articulation au sens large d'un mot, vocabulaire, général et spécialisé ? Je le crois, mais je pense aussi qu'il est important de montrer à l'étudiant qu'il s'agit au fond de construire une grille générale, qu'il conviendra sans doute fréquemment d'adapter au genre de traduction qu'on a à faire, et qu'il ne faut pas à tout prix vouloir l'appliquer de façon rigide. Dans l'idéal, pour bien marquer à quel point cette méthodologie peut s'appliquer à la plupart des textes, il faudrait qu'on ait le temps, au dernier cours, de voir un texte général qui se situe en dehors du domaine de la sociologie : article de fond, critique littéraire, compte rendu d'un événement politique, afin de voir comment étendre la méthode acquise à un texte d'ordre beaucoup plus général.

Autrement dit, j'essaie, dans le cadre d'un cours magistral, de rationaliser l'enseignement de ce qui est peut-être une technique, peut-être un art, en tout cas une discipline exigeante, à laquelle on doit pouvoir s'initier autrement que par le biais d'une accumulation de textes. Si l'étudiant sait qu'en examen il aura un texte où se retrouveront la plupart des points étudiés pendant ce cours magistral, il sera plus porté à faire sa part, à monter ses fichiers, à prendre des notes, à apprendre à lire un texte afin de savoir tout

de suite où seront les difficultés de rédaction, plus encore que de vocabulaire. S'il reconnaît une certaine efficacité à la méthode, il sera sans doute plus prêt à l'appliquer aux autres cours qu'il suit et finalement, sans même y penser à deux fois, à l'exercice de sa profession.

Je ne me fais, disons le tout de suite, aucune illusion. Il faut que l'étudiant soit décidé à travailler méthodiquement, sans se contenter d'à peu près, et à faire sans doute plus d'efforts personnels que dans certains autres cours. Mais leur donner une idée des exigences du métier, leur proposer une méthode de travail, et les amener à « réfléchir » un texte au lieu de succomber à la dictionnarite aiguë qui afflige bon nombre de nos futurs traducteurs, tout en leur donnant des notions de sociologie et en leur fournissant quelques éléments de terminologie, voilà qui me semble justifier amplement cette tentative pédagogique.